

Culture Lanaudière

Assemblée générale extraordinaire 2024

Procès-verbal de la 46^e assemblée générale annuelle de Culture Lanaudière, tenue le 13 juin 2024, à 19h à la Boîte à Start-Up, au 471 Boulevard Gilles-Villeneuve à Berthierville, sous la présidence de monsieur Claude De Grandpré, et où quorum fut constaté.

Étaient présents

Ayoub	Chadi
Bellehumeur	Alain
Bénard	Guy
Brault	Olivier
Chagnon	Kathleen
Contré	Dolorès
Corriveau	Luce
Couturier	Marie-Ève
De Grandpré	Claude
Derome	Josée
Gagnon	Radhanathan
Hivon	Danielle
Labelle	Francine
Labrosse	Suzanne
Laflamme	Pierre-Luc
Lagueux	Stéphanie
Latour	Annie
Le Guédard	Naomi
Martins	Marcelo
Maziade	Marc
Ouellet	Diane
Payette-Brisson	Guillaume
Pomerleau	Ghislaine
Proulx	Sébastien
Saint-Georges	Andrée
Thibault	Danielle
Voghel-Robert	Mathieu
Winter	Jane

Invités

Fafard Simon

Boisvert et Chartrand comptables

Ainsi que

Desjardins Maude
Paré Noémie

Agente ADN, Culture Lanaudière
Agente logistique et formation, Culture
Lanaudière

Payette-Brisson Guillaume
Saint-Georges, Andrée

Agent WEB, Culture Lanaudière
Directrice générale Culture Lanaudière

1.0 Ouverture de la séance

Un seul point à cet ordre du jour. La modification à l'article 6.4 signifiant de passer de la durée du mandat d'un administrateur de 4 mandats à 5 mandats. Cette modification a été acheminée aux membres au moment de l'invitation à cette assemblée générale.

AGE-2024-06-13-01

Il est proposé par madame Ghislaine Pomerleau, et dûment appuyée de modifier l'article 6.4 des règlements généraux, indiquant que le nombre de mandats possibles pour un administrateur sera désormais de 5.

2.0 Levée de l'assemblée générale extraordinaire



Claude De Grandpré, président



Andrée Saint-Georges, secrétaire